Quatrième année. — N° 96 ✳ Dépôt central de vente au numéro : Rue de la Balance 6 ✳ Jeudi 17 août 1893

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS
Un an . . . . . Fr. 8 —
Six mois . . . . . „ 4 —
Trois mois . . . . . „ 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

Le numéro 5 centimes | Organe du parti ouvrier | Le numéro 5 centimes

Administration, Rue de la Balance 6

ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace.
Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.
Réclames : 30 centimes.

La Sentinelle est en dépôt :

Chaux-de-Fonds

Au bureau, Balance 6.
Kiosque, Hôtel-de-Ville.
„ Place de l'Ouest.
M. Kohler, magasin de tabacs, Léopold Robert.
„ **Chatelain-Nardin**, Parc 62, magasin de cigares.
„ **Epicerie Brandt**, Demoiselle 2.
„ **Dubois**, *au Nègre*, Balance 16.

Locle

M. François Dubois, magasin de cigares.

Neuchâtel

Kiosque, Kôtel-de-Ville.
Mme Veuve Guyot, libraire.

Bienne

Café Neuchâtelois, Rue du Marché.

Saint-Imier

M. Numa Langel.

Morat

M. Devenoges, graveur.

Grande Kermesse

La kermesse annoncée pour le 20, en faveur de la *Sentinelle*, est renvoyée au 27 courant prochain.

Nous attirons à l'avance l'attention du public pour se joindre avec leurs familles et amis à cette **Fête champêtre**, qui réunira tous les attraits maginables et imaginables, comprises de surprises inédites qui égaieront les cœurs des petits et des grands.

Une grande *surprise* sera tirée en l'honneur des dames.

La cave étant de premier choix, c'est vous dire que l'Administration a pensé à tout en vous fournissant elle-même *une fine goutte* qui aura l'avantage de dessécher les palais les plus fins.

Nous publierons prochainement le classement des *divertissements* qui seront représentés; pour le moment, nous ne vous disons *que ça!!!*

L'Administration.

La vérité dite sans le vouloir

Dans un article qu'il publie sur les décisions du congrès socialiste de Zurich, le *Démocrate* de Delémont trouve moyen de tomber, selon son habitude, sur la Société du Grutli, et notamment sur les décisions prises par les délégués de celle-ci à la fête de Neuchâtel. Voici comment il commence son article :

Le congrès socialiste international qui s'ouvrait dimanche dernier à Zurich n'a pas trop mal débuté. Nous voulons dire que ses allures sont moins violentes qu'on ne le présumait.

Si l'on compare sa première séance avec la fameuse réunion de délégués grutléens à Neuchâtel, on doit avouer que la différence n'est pas en faveur de cette dernière.

A Neuchâtel, c'est la révolution qui a dominé, tandis qu'à Zurich on pourrait presque dire que c'est la simple « évolution. »

Et plus loin :

Ah! comme ils doivent être pressés d'en finir ceux qui, dans les termes que l'on sait, votaient des deux mains, en même temps que des encouragements à Wassilief, un blâme sévère aux autorités bernoises.

Parlant de la plaie du militarisme et du capital, il nous dit la vérité ci-dessous, que nous soulignons à dessein, afin qu'elle saute mieux aux yeux de nos lecteurs :

Laissons exhaler ces plaintes contre le militarisme et le collectivisme aux infortunés peuples qui nous entourent. Les misérables qu'on martyrise dans les casernes allemandes, les mineurs belges, français et anglais, qu'on exploite scandaleusement et auxquels on laisse à peine de quoi végéter, ces pauvres Italiens que les exigences de la Triple-Alliance réduisent peu à peu à la mendicité, tous ces braves gens et tant d'autres ont mille fois raison de protester contre un régime social aussi odieux que tyrannique. Mais voyons, franchement, les ouvriers suisses ont-ils les mêmes sujets de se lamenter et de crier à l'injustice?

Nous n'avons, nous, que les gouvernements et la législation que nous avons librement choisis. Nous vivons sous un régime démocratique nous permettant de changer ces gouvernements ou de modifier ces lois à notre gré. Pas n'est besoin, en Suisse, de prêcher la révolution et de recourir à la violence pour obtenir justice. *Le peuple est souverain, par son bulletin de vote, par l'initiative, par le referendum, par une foule d'institutions que nous envient les démocrates des pays voisins.* (!) *Ajoutons que les ouvriers sont bel et bien les maîtres dans tous les cantons : ils n'auraient qu'à se lever et à parler pour se faire obéir* (!)

Evidemment, ils devraient être les maîtres, mais malheureusement tous ne sont pas encore assez éclairés ou n'ont pas encore assez souffert pour comprendre qu'il est temps de mettre au rencart tous ces vieux débris, tous ces hommes qui n'ont de sollicitude pour eux qu'à l'approche des élections.

Il est temps que le peuple travailleur soit représenté au sein des Chambres fédérales par autre chose que par des colonels, des directeurs de chemins de fer, des banquiers, etc., et c'est pourquoi tous ceux qui ont à cœur le bien-être du peuple travailleur cherchent à les grouper toujours d'avantage jusqu'au jour de la délivrance, qui n'est plus aussi éloigné que le pensent les rédacteurs du *Démocrate* et autres feuilles de son acabit.

Oui, tous nos efforts tendent vers ce but, et c'est pour cela que nous avons envoyé nos représentants à Zurich discuter au sein du congrès international socialiste, les voies et moyens pour y arriver au plus vite.

Si nous sommes, sous certains rapports, mieux favorisés que nos voisins, est-ce une raison pour nous déclarer satisfaits et nous séparer d'eux?

Non, certes, et malgré les épithètes de cerveaux mal équilibrés, de réactionnaires déguisés et d'ambitieux, qu'ils jettent à la face depuis si longtemps aux hommes sincères et dévoués qui sont à la tête de notre parti, nous marcherons de l'avant, et nous crions à tous :

Prolétaires, unissez-vous, c'est par l'union que nous acquérerons la force, et par la force que nous arriverons à la victoire définitive : *la rénovation sociale.*

La grève des maçons à Genève

Nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs de cette grève que l'on espérait voir terminée par un arrangement entre patrons et ouvriers.

Malheureusement toutes les tentatives faites jusqu'à présent n'ont pas abouti; cette grève menace au contraire de devoir s'éterniser. Voici les données que nous fournit le *Genévois* à ce sujet, et que nous jugeons utiles de reproduire par l'intérêt qui s'y rattache :

Il semblait, samedi dernier, à la suite de l'entrevue qui eut lieu entre patrons et ouvriers au Département de justice et police, sous la présidence de M. Didier, que tout allait se terminer amiablement; le vent soufflait vers la conciliation et on annonçait avec conviction que le travail reprendrait probablement lundi, mais à coup sûr mardi. Il ne restait plus qu'à accomplir une simple formalité, c'est-à-dire à soumettre à l'assemblée générale des ouvriers et à celle des patrons, l'arrangement intervenu entre les délégués; on paraissait certain du résultat, l'approbation serait votée. On ajoutait même qu'un certain nombre de maçons savoisiens avaient promis de reprendre le travail, déjà lundi matin, sans attendre le résultat des dernières tractations.

Aujourd'hui, on doit reconnaître qu'on s'était un peu trop hâté, en admettant comme réalité, les impressions conciliantes résultant de la réunion de samedi.

En réalité, rien n'est fait, et nous croyons que jamais nous n'avons été aussi loin d'un accord amiable.

Cette conviction résulte de l'assemblée des ouvriers tenue, lundi passé, à la brasserie Theuss, route de Carouge.

Nous supposions que dans cette assemblée, les ouvriers allaient discuter les dernières propositions des patrons et que les délégués en recommanderaient l'adoption, comme ils l'avaient promis.

Erreur, dans la première partie de l'assemblée, il n'en est pas dit un mot.

Environ 400 ouvriers maçons sont réunis dans la grande salle. M. Céria, secrétaire de la Chambre syndicale, fait un rapide exposé de la situation actuelle et encourage les ouvriers à la résistance. Du reste, les maçons ne seront pas abandonnés par les frères des autres métiers. Ainsi, il est parvenu une lettre de la section de Genève, de la Fédération des typographes, encourageant les grévistes à persister dans leurs revendications, et leur recommandant de provoquer une assemblée populaire « pour flétrir la presse bourgeoise et renseigner exactement le public sur la situation. » Les typographes annoncent en outre qu'ils ont voté une retenue de 5 % sur le gain des ouvriers de leur corporation, afin de fournir aux grévistes un subside qui s'élèvera à environ 220 fr. par semaine. (Applaudissements prolongés).

En ce qui concerne la reprise des travaux par un certain nombre de maçons savoisiens, M. Céria rappelle que cette manœuvre est due à M. Daviet, qui a cherché à grouper autour de lui un certain nombre d'ouvriers, des *vieux*, qui n'ont pas l'habitude de travailler plus d'un mois chaque année, auxquels il voudrait faire reprendre le travail pour contrecarrer le mouvement gréviste. Mais il ne réussira pas, car sur les 80 ou 100 ouvriers dont il prétendait disposer, 7 ou 8 à peine ont repris le travail. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'en inquiéter.

Du reste, l'orateur espère que tous les travailleurs savoisiens partageront son avis; il ne faut reprendre le travail que tous ensemble, ce qui arrivera dans un bref délai. (Applaudissements).

M. Ponti, président, tient le même langage, il adresse d'énergiques recommandations aux ouvriers qui doivent persévérer dans leurs revendications. Du reste, les maçons ne travaillent pas seulement pour eux, mais aussi pour les autres corporations qui envoient des subsides et qui ne comprendraient pas un acte de faiblesse.

Plusieurs orateurs parlent dans le même sens et recommandent une résistance énergique. D'ailleurs, ceux qui devaient reprendre le travail n'ont pas osé. Les entrepreneurs, de leur côté, doivent commencer à souffrir de la situation; ainsi samedi, de nombreux ouvriers plâtriers, menuisiers, charpentiers, ont été débauchés, c'est une preuve qu'il n'y a pas de travail par suite de l'arrêt des maçons.

Un autre ouvrier déclare qu'avant tout il faut fixer un prix minimum et non un prix *moyen*, sur lequel on ne peut pas calculer.

Tous les ouvriers sont d'accord sur ce point.

Enfin, on discute longuement sur la répartition des subsides.

Mais, dans tout cela, pas un mot de la réunion de samedi. Tout le monde a l'air de l'ignorer.

M. Ponti prend encore une fois la parole, pour recommander le calme et la persévérance, il annonce qu'un cortège aura lieu dans quelques minutes, puis il déclare la séance levée.

Tous les grévistes se retirent dans la cour en attendant la formation du cortège.

Comme on le voit, toujours pas la moindre mention de la réunion de samedi ni des résolutions qui y furent prises.

Les représentants des journaux demandent alors quelques explications à ce sujet, au comité de la Chambre syndicale, en faisant remarquer que les patrons étaient réunis à la même heure pour soumettre à leur assemblée les propositions faites par devant M. Didier et qu'ils allaient envoyer une lettre pour qu'elle soit soumise à l'assemblée ouvrière.

Les membres de la Chambre syndicale déclarent ignorer totalement ces tractations.

Les trois délégués avaient négligé de faire leur rapport au comité!

On ne comprend pas pareille insouciance.

En apprenant cette nouvelle situation, le président fait battre le rappel, tous les ouvriers reprennent leurs places, une nouvelle réunion commence et M. Céria annonce que les délégués de la commission de grève ayant négligé de faire leur rapport on n'a pas pu discuter sur ses conclusions, dans ces conditions il convient d'attendre les nouvelles propositions des patrons.

En effet, quelques minutes après, la letrre des entrepreneurs arrive et il en est aussitôt donné lecture.

La nouvelle convention proposée comporte les articles suivants :

1. Augmentation de 10 % sur les salaires actuels, soit l'élévation de la moyenne à 0,53, chiffre exigible devant les prudhommes;

2. Règlement à établir pour les déplacements, heures de nuit, sur l'eau, renvoi et départ, etc., conformément aux propositions patronales acceptées précédemment;

3. La durée de la convention sera de 3 années, à partir de la signature du contrat.

Ces conditions sont intimement liées à celle du départ de l'augmentation et à la reprise du travail immédiat; elles doivent être toutes votées par votre Chambre syndicale.

Cette lecture est accueillie par de vives protestations.

M. Ponti combat vivement ces nouvelles propositions; il dit que si le chiffre de 53 centimes était un minimum au lieu d'une *moyenne* on pourrait encore accepter, mais les ouvriers doivent refuser ces propositions, car avec la moyenne, le patron pourra toujours payer le prix qu'il voudra. (Plusieurs voix: Oui, refusons).

Sur la question de la durée du nouveau tarif, l'assemblée est également intraitable. Elle ne veut fixer aucun délai.

Après une discussion assez houleuse, dans laquelle plusieurs orateurs exigent un minimum, il est décidé à l'unanimité de repousser les propositions des patrons; toutefois le comité est chargé de négocier afin d'arriver si possible à une entente sur la base de 53 centimes comme minimum, sans aucun engagement pour la durée du nouveau tarif.

Dans ces conditions, on peut prévoir que les patrons repousseront ces offres et que la grève se prolongera sans qu'il soit possible d'en définir la durée.

Confédération suisse

Unification du droit pénal. — La grande commission extra-parlementaire chargée de l'élaboration d'un avant projet relatif à l'unification du droit pénal, avait dû suspendre ses travaux par suite de la maladie de M. L. Ruchonnet, chef du département fédéral de justice et police. Ce dernier se trouvant rétabli, la commission se réunira à Berne dans le milieu du mois de septembre.

Postes. — Les taxes de transport des colis postaux du poids de plus de un jusqu'à trois kilos à destination du Canada ont été réduites comme suit:

Acheminement via Hambourg ou Brême et l'Angleterre, de 7 fr. 25 à 6 fr. 75; acheminement via Allemagne, Belgique et Angleterre, de 7 fr. 50 à 7 fr. Les taxes des colis jusqu'au poids de un kilo demeurent sans changement.

Affaire Nemitz. — D'après une dépêche de New-York, M. Nemitz, représentant des exposants genevois à Chicago, a été remis en liberté. M. Nemitz s'est embarqué ces jours derniers à bord de la *Champagne* pour revenir en Europe.

Négociations commerciales. — L'automne promet d'être une période d'activité pour le Département fédéral du commerce. On a, en effet, la perspective de négociations commerciales avec plusieurs pays, la Suède et la Norvège, le Portugal, la Grèce, l'Egypte et quelques républiques sud-américaines.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — Le prix des souliers d'ordonnance 1886 est abaissé à 5 fr. la paire. Il en sera remis cette année à ce prix des quantités suffisantes aux cantons formant les IIIme et Vme divisions, qui seront invités à procéder à une inspection de la chaussure à l'occasion du rassemblement de troupes (lorsque l'inspection ne pourra se faire par les soins du canton, elle devra être confiée aux officiers de troupes). Les souliers non conformes aux prescriptions seront refusés, et, au cas où les soldats ne pourraient immédiatement s'en procurer d'autres, il leur sera remis des souliers d'ordonnances 1886 au prix de 5 fr., qu'à défaut de paiement on portera au compte des cantons. Les cantons indiqués seront en outre invités à faire rapport à fin octobre de cette année sur les approvisionnements de souliers qui leur seront restés.

Malchance. — Le nommé Gottlieb Loosli, d'Eriswyl, né en 1868, qui a déjà purgé de nombreuses condamnations, était détenu dans les prisons de district d'Aarwangen sous la prévention d'avoir commis un vol avec effraction. Or, dans la soirée de samedi dernier, cet individu réussit à s'évader. Poursuivi immédiatement, il se jeta dans l'Aar, dans l'intention manifeste de gagner à la nage la rive opposée. Mais bientôt, sous les yeux des personnes qui lui donnaient la chasse, Loosli disparut dans les flots et ne reparut plus à la surface.

Schwytz. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie a détruit l'ancien bâtiment de la fabrique Hurlimann à Siebnen. Le feu s'est déclaré peu avant minuit et a pu être circonscrit par un travail de trois heures. Grâce au temps calme, le nouveau bâtiment et la maison d'habitation ont pu être préservés. Les pertes dépassent 100,000 fr. Tout est assuré.

— Les employés du chemin de fer du Sud-Est ont décidé la grève générale. Le motif de cette mesure est la question des salaires.

Grisons. — Des garçons de café de la station d'étrangers de St-Moritz, des Italiens, ont tellement maltraité à coups de bâton le guêt de la localité, le sieur Jörismann, qu'on a dû le transporter à son domicile à moitié mort; le pauvre homme ne s'en remettra pas. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ces chevaliers du frac se livrent à une aussi lâche agression. Six d'entre eux ont été écroués dans la prison de St-Moritz.

— Le pape vient d'adresser à M. le conseiller national Decurtins, des Grisons, une lettre de félicitation pour son rapport et son attitude au récent congrès de Bienne; le Saint-Père y loue le zèle avec lequel M. Decurtins s'adonne à l'étude des questions sociales et l'engage à persévérer dans ses efforts.

Argovie. — La police n'a pas encore pu mettre la main sur l'assassin de la jeune Holer, de Madden. Contrairement à ce qu'on pensait d'abord, on croit que le meurtrier doit être un vagabond du pays, très familier avec les lieux.

Lucerne. — Le Conseil d'Etat du canton de Lucerne a autorisé le tenancier du Kursaal de cette ville à continuer l'exploitation de cet établissement. Pour justifier cette autorisation, on dit qu'il est impossible d'échapper à ce dilemme: Le Kursaal avec les jeux de hasard ou pas de Kursaal du tout.

Zurich. — La maison de M. Kienast, coutelier à Winterthour, dans la rue du Marché, a été récemment démolie pour être construite à nouveau. Les ouvriers occupés à ces travaux ont trouvé, sous la cave, un grand nombre de squelettes humains, couchés dans la même position. Comme on a trouvé à côté de ces squelettes de petites lampes romaines, on présume qu'il s'agit de tombeaux romains. La chose paraît d'autant plus probable qu'une voie romaine passait par Winterthour.

St-Gall. — Mercredi soir, deux jeunes garçons de dix ans, les nommés Bastadin et Anderegg, se sont noyés dans le Rhin, à Rheineck. Bastatin était entré dans l'eau à l'embouchure du canal inférieur de Ste-Marguerite, où le fond est vaseux; son camarade l'ayant vu disparaître sous l'eau, se porta aussitôt à son secours, mais il enfonça à son tour. Les cadavres de ces enfants n'ont pas encore été retrouvés.

Appenzell. — *Encore un accident de montagne.* — On a retrouvé samedi, au pied de la Fählenwand (chaîne du Säntis), près du petit lac de Fähnen, le corps mutilé d'un jeune homme de St-Gall, âgé de 19 ans, qui était parti à la recherche de l'Edelweiss.

Glaris. — Depuis une huitaine de jours, M. Gaspard Schwyter, de Näfels, âgé de 70 ans, chasseur de chamois bien connu, a disparu. Il est probable qu'il a été victime d'un accident dans les montagnes.

Nouvelles étrangères

Angleterre. — Les propriétaires de mines de l'Ecosse et de Northumberland ont décidé d'accepter les demandes des grévistes; la grève prend par contre de l'extension dans le pays de Galles.

Russie. — Une terrible catastrophe vient de se produire aux environs de la ville de Totorscheff, dans le gouvernement de Nischni-Novgorod.

Un convoi funèbre passait sur un pont suspendu au-dessus d'un précipice profond, quand subitement le pont s'effondra, entraînant dans l'abîme plus de six cents personnes.

On compte un grand nombre de morts; plus de trente personnes ont des fractures plus ou moins graves, et une centaine se sont blessées ou contusionnées plus ou moins grièvement.

Turquie. — *Quadruple meurtre.* — Le bateau *Chio*, parti de Salonique, se trouvait en face de Lemnos, quand subitement un des passagers, un jeune albanais nommé Moustapha, sortit un revolver de sa poche et fit feu sur une hanoum nommée Eminé et la tuait raide. D'un second coup de feu, il abattit un jeune grec nommé J-P. Constantino; continuant son œuvre de carnage le meurtrier blessa encore grièvement un moine nommé Papa Sava et un Arménien catholique du nom de Strinassian. Ce quadruple meurtre accompli, l'assassin se précipita dans la mer.

La scène s'était passée si rapidement que les passagers et les matelots n'avaient pas eu le temps d'intervenir.

L'officier de quart fit immédiatement stopper pendant que le maître d'équipage courait avertir le commandant. Celui-ci monta aussitôt sur le pont et donna l'ordre de mettre un canot à la mer pour repêcher l'assassin.

L'ordre fut exécuté de point en point et Moustapha fut ramené à bord où il fut gardé à vue pour être livré aux autorités du plus prochain port.

Selon l'usage dans les bateaux, on fouille les passagers qu'on croit porteurs d'armes et on leur enlève celles-ci pour ne les leur rendre que quand ils arrivent à destination. L'Albanais, qui avait été minutieusement fouillé, n'avait été trouvé porteur que d'un yatagan.

— Mercredi dernier, une jeune fille du Sultan à Constantinople, est tombée d'une fenêtre.

Elle a eu le crâne fracturé. Le chirurgien grec Cambourghou lui a fait une opération qui a parfaitement réussi.

Le Sultan lui a conféré le grand-cordon du Medjidié.

Amérique. — Un violent incendie a éclaté dimanche dans l'après-midi à Minneapolis. Plus de 200 maisons ont été détruites. 1500 habitants sont sans abri.

Les pertes sont évaluées à 2 millions de dollars. Plusieurs pompiers ont été blessés.

Chili. — La situation donne lieu à de nouvelles inquiétudes. Des troupes de police gardent les différents quartiers de la ville; la foule est hostile.

Indes anglaises. — La tranquillité est rétablie à Bombay; la police continue à arrêter les individus signalés comme turbulents. Le nombre des morts dépasse les chiffres indiqués.

Nouvelles jurassiennes

Porrentruy. — La police a arrêté et conduit à cette préfecture un individu d'origine française, Joseph Vinot, qui pra-

---

142 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

La reine Margot

par ALEXANDRE DUMAS

II

La chasse à courre

Quant au duc de Guise, assez dédaigneux de tous ces exercices de vénerie, il se tenait un peu à l'écart avec tous ces gentilshommes.

Les femmes réunies en groupe formaient une petite groupe qui faisait le pendant à celle du duc de Guise.

Tout ce qui était chasseur demeurait les yeux fixés sur l'animal, dans une attente pleine d'anxiété.

A l'écart se tenait un piqueur se roidissant pour résister aux deux molosses du roi, qui, couverts de leurs jaques de mailles, attendaient, en hurlant et en s'élançant de manière à faire croire à chaque instant qu'ils allaient briser leurs chaines, le moment de coiffer le sanglier.

L'animal faisait merveille; attaqué à la fois par une quarantaine de chiens qui l'enveloppaient comme une marée hurlante, qui le recouvraient de leur tapis bigarré, qui de tous côtés essayaient d'entamer sa peau rugueuse aux poils hérissés, à chaque coup de boutoir il lançait à dix pieds de haut un chien, qui retombait éventré, et qui, les entrailles trainantes, se rejetait aussitôt dans la mêlée, tandis que Charles, les cheveux roidis, les yeux enflammés, les narines ouvertes, courbé sur le cou de son cheval ruisselant, sonnait un hallali furieux.

En moins de dix minutes, vingt chiens furent hors de combat.

— Les dogues! cria Charles, les dogues!...

A ce cri le piqueur ouvrit les portes-mousquetons des laisses, et les deux molosses se ruèrent au milieu du carnage, renversant tout, écartant tout, se frayant avec leurs cottes de fer un chemin jusqu'à l'animal, qu'ils saisirent chacun par une oreille.

Le sanglier, se sentant coiffé, fit claquer ses dents à la fois de rage et de douleur.

— Bravo, Duredent! bravo, Risque-Tout! cria Charles. Courage, les chiens: un épieu! un épieu!

— Vous ne voulez pas mon arquebuse? dit le duc d'Alençon.

— Non, cria le roi, non, on ne sent pas entrer la balle, il n'y a pas de plaisir; tandis qu'on sent entrer l'épieu. Un épieu! un épieu!

On présenta au roi un épieu de chasse durci au feu et armé d'une pointe de fer.

— Mon frère, prenez garde! cria Marguerite.

— Sus! sus! sire! cria la duchesse de Nevers. Ne le manquez pas, sire! Un bon coup à ce parpaillot!

— Soyez tranquille, duchesse! dit Charles.

Et, mettant son épieu en arrêt, il fondit sur le sanglier, qui, tenu par les deux chiens, ne put éviter le coup. Cependant, à la vue de l'épieu luisant, il fit un mouvement de côté, et l'arme, au lieu de pénétrer dans la poitrine, glissa sur l'épaule et alla s'émousser sur la roche contre laquelle l'animal était acculé.

— Mille noms d'un diable! cria le roi, je l'ai manqué... Un épieu! un épieu!

Et, se reculant comme faisaient les chevaliers lorsqu'ils prenaient du champ, il jeta à dix pas de lui son épieu hors de service. Un piqueur s'avanca pour lui en offrir un autre.

Mais au même moment, comme s'il eût prévu le sort qui l'attendait, et qu'il eût voulu s'y soustraire, le sanglier, par un violent effort, arracha aux dents des molosses ses deux oreilles déchirées, et, les yeux sanglants, hérissé, hideux, l'haleine bruyante comme un soufflet de forge, faisait claquer ses dents l'une contre l'autre, il s'élança, la tête basse, vers le cheval du roi.

Charles était trop bon chasseur pour ne pas avoir prévu cette attaque. Il enleva son cheval, qui se cabra; mais il avait mal mesuré la pression: le cheval, trop serré par le mors ou peut-être même cédant à son épouvante, se renversa en arrière.

Tous les spectateurs jetèrent un cri terrible: le cheval était tombé, et le roi avait la cuisse engage sous lui.

— La main, sire, rendez la main, dit Henri.

Le roi lâcha la bride de son cheval, saisit la selle de sa main gauche, essayant de tirer de la droite son couteau de chasse; mais le couteau, pressé par le poids de son corps, ne voulut pas sortir de sa gaine.

— Le sanglier, le sanglier! cria Charles. A moi, d'Alençon! à moi!

Cependant le cheval, rendu à lui-même, comme s'il eût compris le danger que courait son maitre, tendit ses muscles et était parvenu déjà à se relever sur trois jambes, lorsqu'à l'appel de son frère, Henri vit le duc François pâlir affreusement et approcher l'arquebuse de son épaule: mais la balle, au lieu d'aller frapper le sanglier, qui n'était plus qu'à deux pas du roi, brisa le genou du cheval, qui retomba le nez contre terre.

Au même instant le sanglier déchira de son boutoir la botte de Charles.

— Oh! murmura d'Alençon de ses lèvres blémissantes, je crois que le duc d'Anjou est roi de France et que, moi, je suis roi de Pologne.

En effet, le sanglier labourait la cuisse de Charles, lorsque celui-ci sentit quelqu'un qui lui levait le bras, puis il vit briller une lame aiguë et tranchante qui s'enfonçait et disparaissait jusqu'à la garde au défaut de l'épaule de l'animal, tandis qu'une main gantée de fer écartait la hure déjà fumante sous ses habits.

Ouvriers! Ne vous fournissez que chez les négociants

tiquait en genre d'escroquerie dont étaient surtout victimes les habitants des villages et fermes isolées. Il se présentait chez eux et se donnait comme représentant d'une société française chargé par celle-ci de placer des titres, obligations, etc., sur le prix desquels il percevait un acompte; naturellement il ne délivrait aucun titre et se servait des noms de gros propriétaires inscrits dans un carnet comme étant ses clients pour mieux accréditer son boniment. Il a fait des victimes dans les villages de la frontière, notamment à Roche-d'Or, où une famille lui a remis 400 fr. On a séquestré encore 300 fr. sur lui au moment de son arrestation.

Cet individu s'est pendu le 15 courant dans sa prison.

Fête de lutte et chants alpins à St-Imier. — La Société de gymnastique de St-Imier, de concert avec la Société cantonale bernoise des gymnastes-lutteurs, organise pour dimanche prochain, 20 août, une grande fête de lutte et de chants alpins.

Les plus forts lutteurs de l'Oberland et de l'Emmenthal seront présents et y mesureront une fois de plus leur force avec nos vaillants gymnastes. Les meilleurs chanteurs de tyroliennes et de cor des Alpes égaieront les participants par leurs productions. Le célèbre chanteur et joueur G. Schlegel a répondu affirmativement à l'invitation du comité et chacun sera surpris du charme de ses productions.

En outre, quelques sociétés jurassiennes de gymnastique ont promis leur concours bienveillant et exécuteront des exercices aussi intéressants que variés.

Ceux qui ont assisté à la dernière fête alpestre à Zurich seront heureux de se rendre à St-Imier profiter de cette fête vraiment populaire.

Puisse le beau temps se mettre de la partie, et nos populations du Jura pourront profiter d'une occasion, qui ne lui a pas encore été offerte et qui ne se renouvellera pas de si tôt, celle d'entendre les belles et rares productions des chanteurs alpins.

Que chacun se rende à St-Imier dimanche prochain, nous sommes persuadés qu'ils en garderont un bon souvenir.

Détenus de St-Imier. — Le dernier des détenus de St-Imier a été mis en liberté hier soir. Malgré le chiffre exhorbitant que l'on réclamait pour le cautionnement, l'on en a trouvé pour tous, et même au-delà.

A ce sujet, nous touvons les lignes ci-dessous dans la *Solidarité horlogère*:

« Cette décision provoque involontairement chez nous le soupçon que l'on a l'intention de faire des événements de St-Imier un procès de tendance, car les accusés mis en liberté provisoire moyennant caution — la caution exigée, soit dit en passant, est excessivement élevée — appartiennent, ainsi que nous l'apprenons, à une fraction quelque peu révolutionnaire. Et nous protestons énergiquement contre une telle façon de procéder. »

Nous ajouterons:

Ne serait-il pas opportun que le comité directeur de la Fédération ouvrière horlogère prenne l'initiative d'une protestation monstre organisée dans toutes les classes ouvrières de la Suisse contre cette façon d'exciter davantage encore les masses prolétariennes en refusant la mise en liberté de gens qui ont été dedans beaucoup trop longtemps déjà, sans une caution aussi exhorbitante que celle réclamée pour les détenus de St-Imier.

Nous adressons à ceux qui n'ont pas craint de se mettre en avant pour cautionner, nos sincères remerciements.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

(Correspondance particulière de la *Sentinelle*)

Neuchâtel, 14 août 1893.

A quinze jours d'intervalle, Neuchâtel a été le rendez-vous d'une double manifestation pacifique et cordiale. Le 30 juillet, c'était la Société fraternelle de prévoyance qui nous honorait de sa présence. Malgré la pluie diluvienne et le ciel morose qui les ont accueillis, les prévoyants ont conservé toute leur bonne humeur. Il est vrai qu'ils étaient abrités dans la cantine dressée pour la fête du Grutli et qu'il était très agréable, une fois à la chotte, de regarder tomber la pluie tout en ne recevant que des flots d'éloquence. Les orateurs ont été nombreux; les discours étaient très écoutés et plus applaudis encore.

Je cite de souvenir celui de M. Girardbille, président de la section de Neuchâtel, qui a dû trouver le chemin de tous les cœurs dans les paroles de bienvenue cordiale qu'il a prononcées. On a entendu avec beaucoup de plaisir M. Latour, président du comité central, qui, par la magie de son éloquence chaleureuse, a fait luire quelques rayons en parlant de la mutualité, qu'on peut comparer à un bienfaisant soleil. MM. Jean Berthoud, Gustave Renaud et Blanc, pasteur, ont été très applaudis et M. F.-A. Monnier a très spirituellement nargué la pluie, tandis que l'assistance faisait chorus.

J'ai rappelé en quelques mots cette fête pour réparer un oubli et pour n'être pas accusé de partialité en vous parlant du 25e anniversaire de la Société fribourgeoise de secours mutuels et de l'inauguration d'une bannière. Les sections de Fribourg, Estavayer, Lausanne, la Chaux-de-Fonds, avaient envoyé des délégués qui ont été reçus au collège de la Promenade où M. Auguste Lambert, président de la section de Neuchâtel, a prononcé une allocution chaleureuse. La cérémonie du baptême a été émouvante. Les parrains et marraines apportaient leurs présents: des écharpes et une coupe. La filleule a fait don à son tour de superbes bouquets aux sections de Fribourg et d'Estavayer qui avaient tenu la bannière sur les fonds baptismaux.

L'après-midi, sous les ombrages du Mail, un banquet fort bien servi par M. Jean Sottaz, réunissait environ 200 convives. Dire tous les discours prononcés me mènerait loin. Je cite celui de MM. Fraisse, président de la section de Fribourg, Dr Torche, de la section d'Estavayer, Marius Rossier, Berset, curé doyen de Neuchâtel, Louis Amiet, avocat, etc., etc. Le major de table, M. Grangier, s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup d'entrain.

J'ai omis de vous dire que M. le professeur Daguet, notre éminent historien national, avait envoyé une lettre de sympathie en se réclamant de la société comme un des membres fondateurs.

C'est avec un véritable plaisir que nous avons salué à Neuchâtel cette double manifestation de la mutualité et de la prévoyance. Lorsque nous rapprochons ces fêtes intimes et modestes de celle célébrée avec tant d'éclat par les sous-officiers à la Chaux-de-Fonds, nous trouvons beaucoup plus de charme aux tranquilles agapes des prévoyants et des frères en mutualité. Si brillants que soient ces uniformes et si superbes les jeunes gens, espoir de la patrie, qui revêtent les habits galonnés, ils nous rappellent trop le chancre rongeur du militarisme. Ils évoquent le spectre de la guerre, des massacres et des hideurs qu'elle entraîne. Combien plus douce, plus réconfortante, plus sereine, l'image de la mutualité se courbant au chevet des malades pour guérir les plaies et soulager les angoisses! C'est cette vision qui nous est apparue à deux reprises dans l'intervalle de quinze jours. *W. B.*

Chronique locale

Appel à nos amis

La *Sentinelle* organise un championnat de lutte pour sa Kermesse fixée au 27 août. En conséquence, nous prions tous nos amis qui seraient disposés à offrir des dons en nature, de bien vouloir les annoncer, ou les faire parvenir au bureau de la *Sentinelle*. **Le Comité.**

Nous recevons la lettre suivante d'une personne en passage à Chaux-de-Fonds, avec prière de la publier:

Chaux-de-Fonds, le 16 août 1893.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de soumettre à votre attention l'avis que les *chefs* de la propagande qui se fait si bruyamment contre la proposition d'alléger les souffrances du bétail dans les opérations de l'abatage, n'ont point pour but d'éviter, comme ils le disent, *une guerre religieuse!* ni de respecter la *liberté de conscience*. Il est ridicule de parler ainsi, car la *conscience* prescrit de s'abstenir de tout acte de *cruauté*, et menacer les électeurs d'une *guerre de religion* parce qu'on interdirait dans les abattoirs tout procédé inhumain, c'est nous prendre pour des idiots.

Le véritable but des agitateurs est de décourager à tout jamais le peuple de faire usage à l'avenir de son *droit d'initiative*. Les conservateurs qui ont reçu des coups sur les doigts de la part des électeurs qui ont repoussé plusieurs lois proposées, veulent profiter de ce que plusieurs avocats radicaux se sont laissés gagner à la cause des rabbais, pour frapper sur le droit d'initiative. Les parlementaires veulent être absolus et légiférer tout à leur aise comme des *pontifes infaillibles*, sans avoir à redouter d'être désavoués par le peuple.

Le parlementarisme a partout un grand besoin d'être réformé, c'est une faute de lui donner *l'appui du peuple... contre le peuple*.

J'ai entendu parler de ces mômiers-conservateurs qui font partie de Grands Conseils et même du Parlement, je sais qu'ils jubilent à la pensée que de notables radicaux se sont laissés entrînera dans cette campagne sans comprendre que le véritable but auquel ils visent, c'est de *donner à un droit populaire* un coup d'assommoir.

Quant à inscrire dans la Constitution la prescription demandée par les 83,000 initiants, il est vrai, que ce serait plus rationnel de réserver cela pour une loi sur la protection des animaux, ou plutôt d'une loi générale interdisant les actes de cruauté, mais en attendant de reviser la Constitution, chose nécessaire, les initiants ont dû suivre la voie tracée par **la Constitution elle-même.** L'art. 25 statue que la Confédération a le droit de statuer des dispositions législatives pour régler l'exercice de la *pêche* et de la *chasse*, principalement en vue de la conservation du gros gibier dans les montagnes, ainsi que pour protéger les oiseaux utiles à l'agriculture et à la sylviculture. Après de telles prescriptions constitutionnelles, il n'y aurait rien de ridicule à prescrire que le gros bétail doit être aussi protégé contre toute cruauté.

Il va de soi que, dans une prochaine Constitution, on réserverait plusieurs dispositions pour les lois fédérales destinées à lui servir de complément. Il y aurait bien d'autres choses à retoucher à cette loi fondamentale.

Mais ne faisons pas le jeu des ennemis de l'*initiative*; ne soutenons pas l'institution si imparfaite des *parlements*, qui tombe en discrédit dans tous les pays par suite des imperfections du système.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Un de vos lecteurs.

Accident. — Nous apprenons qu'un enfant a été renversé par une voiture de laitier lancée à fond de train près de la Place du Marché. Comme cet enfant n'a pas été tué sur le coup, ou n'a pas eu un bras, ou une jambe cassée, l'affaire n'aura pas d'autres suites, le règlement de police sur les courses effrenées de voitures dans les rues, étant devenu lettre morte ou étant tombé en désuétude depuis longtemps déjà. Dame police trouve peut-être que c'est un vieux monument à remplacer, puisqu'elle fait la sourde oreille à toutes les plaintes que la presse de la localité a déjà levées en maintes circonstances.

On nous communique la dépêche suivante en nous priant de la publier:

Résultat définitif de l'Orphéon: Lecture à vue, deuxième prix; exécution, premier prix ascendant avec félicitation du jury, prix spécial au directeur; concours d'honneur, premier prix à l'unanimité du jury, 300 fr. en espèces, couronne or grand modèle, médaille offerte par M. le ministre des beaux-arts, félicitations au directeur avec objets d'art.

— M. Paul Thiébaud, de l'Ancienne, a obtenu la 8me couronne aux engins à la fête cantonale vaudoise de gymnastique.

Dernières nouvelles

Chaux-de-Fonds, le 16. — A la dernière heure pour l'expédition de notre courrier, une brillante réception est faite à notre vaillante Société de chant l'Orphéon qui rapporte les plus beaux lauriers du concours de Montluçon.

La belle réception qui est faite est des plus enthousiastes.

La Société de musique des Armes-Réunies en tête et neuf bannières prennent part à la gare au grand cortège qui se forme pour l'entrée en ville.

La suite des détails de la réception pour le prochain numéro.

Buenos-Ayres. — Le Congrès général a décidé la mise en état de siège de toute la République argentine et il s'est prononcé en faveur de l'intervention fédérale dans les provinces de Santa-Fé et de San-Luis.

Une rencontre a eu lieu à La Plata entre les radicaux et le groupe national. Le combat a été opiniâtre. 3 tués et 40 blessés. Les radicaux ont finalement abandonné leurs postes.

— L'ordre est maintenant rétabli à La Plata. Le gouvernement provisoire a donné sa démission.

Etoffes gaze, Doublures SATINS BORDURES
Etoffes de lin et de coton, doublures de poches, en riche choix, le mètre depuis 22 cent. Echantillons promptement franco.
Oettinger & Cie, Centralhof, Zurich.

APÉRITIF VAUCHER
Se trouve partout
Se prend pur ou à l'eau
122

Pressurage de Fruits
Jacob SCHWAB
Rue des Fleurs 9

Achat et vente

A vendre: lits, literie, plusieurs potagers, buffets, chaises, commodes, tables dont une à coulisses, lits d'enfants, une chaise d'enfant pliante, un fauteuil Voltaire, établis, poussette, lanternes, canapés, régulateurs, vitrines, chaises, pupitres, meubles et ustensiles de ménage en tous genres, un laminoir, burins fixes, machines à arrondir, roues, tours pour polisseuses, lapidaire pour débris, outils pour repasseurs et remonteurs, outils pour toutes les parties d'horlogerie et fournitures dont le détail serait trop long. Prix avantageux. — S'adresser à Marc BLUM, rue de la Chapelle 3, Maison du Café de la Croix-Blanche. 575

A LOUER

De suite ou pour St-Martin prochaine, à la rue Léopold Robert et près de la gare:

Des très beaux logements au 1er et au 2me étage, de quatre et trois pièces, eau et gaz, parquets, balcons, corridors, alcôves et toutes dépendances, part à la cour et à la lessiverie.

Un beau pignon de quatre pièces et dépendances.

S'adresser à M. P. G. Gentil, gérant, Parc, 83. 573

ON OFFRE A VENDRE un tour pour les débris avec une bonne roue, en bon état, à un prix très modéré, contre argent comptant.

S'adresser au bureau de la Sentinelle. 576

AVIS

On offre à remettre, au centre des affaires, à des personnes possédant un petit capital

1. **Un magasin d'épicerie,** bien achalandé, avec clientèle, marchandises et agencement.

2. **Un petit café,** avec mobilier, y compris un joli appartement au premier étage, de 4 pièces.

Deux cuisines et grandes dépendances.

S'adresser au bureau de la *Sentinelle*. 558

soutenant votre journal par l'abonnement ou les annonces.

BOUCHERIE J. FUNK
8 a, Rue Léopold Robert, 8 a
(derrière le Café Montagnard)

Toujours bien assorti en VIANDES de première qualité et fraîcheur, telles que :

GÉNISSE, à 60 c. le 1/2 kilo
BŒUF au prix du jour.
Beau GROS VEAU.
Spécialité d'Agneaux.

548 Se recommande.

Attention !

LIQUIDATION

d'un grand choix d'articles de modes
tels que 528
Chapeaux, Rubans, Fleurs
Galons, Velours, Peluches, etc.
Prix très réduits

C'est rue du Premier Mars 11

FONDS DE CAPITAUX ASSURÉS !
autorisée par la loi dans toute la Suisse
Lots de l'Etat du Congo 5 %
Nominal : Fr. 100
Tirage prochain : 20 août 1893
Les premiers sont de Fr. 200,000, 150,000, 100,000, 50,000, 20,000, etc.
Rien de perdu ! — Toujours de la chance !
car chaque billet sortira toujours avec 100 fr. et 5 %. Paiement au comptant sans déduction. Prix du billet 75 fr.
Paiement facile par mois

Pour un billet original : 4 Fr.

plus 20 cent. pour le port. Listes de tirages gratuites.
Adresser les demandes à la Société de Banque
F. Strœtzel-Konstanz
554 poste restante
Kreuzlingen (Thurgovie).

Au magasin de vélocipèdes
14, rue St-Pierre, 14
Chaux-de-Fonds

Vente des meilleurs cycles du monde
Maison Clément de Paris (hors concours)

BYCICLETTES
derniers modèles
d'après les derniers
perfectionnements

On donne des leçons gratis aux acheteurs.

CONDITIONS
avantageuses

PAIEMENTS
par 344
à comptes

Demander le catalogue — Demander le catalogue
Agent général pour la Suisse : LEROYER-PERRENOUD à Genève

COMBUSTIBLES
en tous genres et de première qualité

BOIS
sapin et foyard, façonné, vendu par **stère**, mesurage garanti
Cokes divers — Houilles — Anthracite
Briquettes
Charbon foyard première qualié
Tourbe malaxée.— Prix avantageux

Demandez prix-courant et cartes postales gratuites

SCIAGE A FAÇON — PLANCHES t BOIS DE CHARRONNAGE

Téléphone **USINE DES ENFERS** Vente au comptant
Locle et Chaux-de-Fonds

A LA BONNE CHAUSSURE
Si vous voulez une bonne chaussure forte, de première qualité, et à bon marché, adressez-vous
au magasin, 14, Balance, 14
Reçu un grand choix de chaussures fines et ordinaires, en

Souliers forts pour hommes	depuis Fr.	7 50	à Fr.	11 50
„ militaires extra	„ „	9 20	„ „	13 50
Très belles bottines à lacets et à élastiques	„ „	9 50	„ „	18 —
Belles Bottines lastingue pour dames	„ „	4 —	„ „	7 80
„ „ en peau „ „	„ „	6 50	„ „	22 —
Souliers pour garçons	„ „	7 20	„ „	12 —
„ pour enfants	„ „	1.20	„ „	6 —

Chaussure sur mesure, solide et garantie
Les racommodages se font promptement et à des prix avantageux.
Se recommande, 398
G. TUSCHER.

91, rue de la Demoiselle, 91
Magasin de ferblanterie et lampisterie
Brosserie
Articles en fer battu et émail
Services de table
Rhabillages en tous genres
146 Se recommande 6 m J
Paul Monnier
A la même adresse, A VENDRE l'Outillage complet pour pierriste. — BAS PRIX.

L'huile pour les oreilles du Dr. Smid

est d'une efficacité sans égale dans toutes les affections des oreilles, surdité, bourdonnements et bruissements dans les oreilles, catarrhe et inflammations des oreilles, fluxion des oreilles, démangeaisons, picotements et crampes. — Prix y compris 1 boîte de ouate préparée 4 fr. — Dépôt général : P. HARTMANN, pharmacien, Steckborn. — Dépôts : Locle. dans toutes les pharmacies. Couvet, Pharmacie F. Chopard.

Le Dépilatoire du Dr. Smid

enlève rapidement et sans blesser la peau les poils au visage et à d'autres places. Ce remède est très facile à employer et au contraire d'autres dépilatoires il ne contient aucune substance âcre irritant la peau. Prix y compris une boîte de poudre cosmétique 3 fr. 50. Dépôt général : P. HARTMANN, pharmacien, Steckborn. Dépôts : Locle, dans toutes les pharmacies. Couvet : Pharmacie F. Chopard. c457

Cave Vinicole
9, rue du Puits, 9

A cause des prochaines vendanges on vend du bon vin d'Italie à 35, 40, 50 et 60 cent. le litre. 562
20,000 bouteilles de vin fin du Piémont à 75 c. verre perdu.

Asti mousseux, Malaga, Madère

Dépôt de VERMOUTH des meilleures fabriques de Turin
Liqueurs suisses et étrangères
Prix très modérés

Toujours grand assortiment de
SALAMI DE BOLOGNE

VINS

DETAIL — MI-GROS
Vins rouges de table
à 35, 45, 50 et 55 le litre
VIN BLANC D'ESPAGNE
à 55 c. le litre
Vins vieux en différents crûs
à 90, 1 10, 1 20, 1 30
la bouteille
Livraison franco à domicile
sur demande
S'adresser à
EDMOND MATILE
5, Rue de la Cure, 5

Raisins
blancs du Piémont
Première qualité
La caisse de 5 kilos, franco **Fr. 4**
Pêches la caisse de 5 kilos, franco **Fr. 3 50**
Fruits de table „ „ **2 50**
Expéditeur
563 Ferd. Eicher, Lugano.

Aux Agriculteurs Suisses

Chers concitoyens !

Le 20 août vous êtes appelés à voter sur l'admission dans la Constitution fédérale d'un article aux termes duquel il serait dorénavant expressément interdit de pratiquer la saignée sur les animaux de boucherie sans les avoir étourdis préalablement ; cette disposition s'appliquerait à tout mode d'abatage et à toute espèce de bétail. (Le texte allemand dit « à toute espèce d'animaux. »)

Chers concitoyens !

Ce que veulent les promoteurs de la demande d'initiative, c'est atteindre les Israélites ; tout ce mouvement est dirigé contre eux.

Mais ne vous y trompez pas :

c'est vous, les agriculteurs suisses, qui aurez le plus vite à regretter d'avoir donné au législateur fédéral une arme dont vous serez les premiers frappés.

Les Israélites feront venir leur viande de **l'étranger** ; c'est autant de bétail de moins que vous vendrez.

Mais ce n'est pas aux Israélites seuls qu'on veut interdire l'abatage du bétail sans étourdissement préalable, c'est à tous, à vous comme à eux, qu'il sera défendu de tuer les moutons, les chèvres, les porcs et les lapins comme vous aviez l'habitude de les tuer jusqu'ici.

La **Confédération** déterminera par une loi le mode d'abatage des animaux ; il est clair que **tous les animaux** sans exception devront être mis à mort suivant la méthode légale. **On ne pourra plus tuer son bétail chez soi,** à cause des appareils coûteux dont l'emploi sera prescrit (masque avec cartouche, masque avec pointe) et aussi parce que l'abatage à domicile ne pourrait pas être surveillé et contrôlé. Souvenez-vous du monopole de l'alcool qui a supprimé la distillation faite par les particuliers.

On tuera les animaux dans des abattoirs chèrement construits et l'on verra des **Inspecteurs fédéraux** veiller à ce que toutes les bêtes de boucherie, veau, mouton, porc, soient mises à mort conformément à la loi fédérale ; **l'espionnage et la dénonciation pourront s'en donner à cœur joie.**

Que tous ceux qui entendent empêcher celà votent :

Non !

Ne vous laissez entraîner, ni par un sentimentalisme maladif, ni par la haine, à une décision que vous seriez les premiers à regretter. La question est pour vous des plus importantes ; que nul ne s'abstienne, qu'aucun de ceux qui ne veulent pas d'une mesure vexatoire et policière de plus, ne manque à l'appel le dimanche 20 août.

Qui creuse un fossé pour autrui y tombe le premier !

Le Comité central.

Boulangerie — Epicerie
74, Rue de la Paix, 74

Tous les jours **PAIN noir** et **blanc** première qualité.
EPICERIE de première fraîcheur.
VINS rouge et blanc depuis 60 c. le litre. 549
Asti ouvert à 1 fr. 20 le litre.
Se recommande **Gottfried Luthy.**

CONFECTION sur MESURE
(Belle coupe)
Placement d'étoffes nouveautés
depuis **10 fr.** le mètre 51R
Spécialité de Pantalons
depuis **10 à 25 fr.**
Façon d'habits de garçons, à tous prix
PRIX MODIQUES — ESCOMPTE
G. UDECH-RUBIN, tailleur
Rue de la Serre 59.

Combustibles
Bois bûché
Matériaux de construction
C. Prêtre 5
Chantier, Leopold Robert 105a
Magasin, rue Neuve 16a

Polissage et Réparations
de meubles
chez M. Louis RAIDT, rue du Progrès 7. 50-1 517

On demande de suite, ou dans les 8 jours, une aviveuse de boîtes or et argent.
S'adresser rue du Parc n° 17, au deuxième à droite. 571

C'est au Café de l'Espérance, derrière le Casino, que l'on mange les meilleures **Fondues** 8